

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE de SOUSTELLE  
30110**Séance du **08 avril 2021**Numéro de délibération **D2021\_08**

L'an DEUX MIL VINGT ET UN

et le HUIT AVRIL

à 18 HEURES

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de : Georges RIBOT

## Présents :

Jerome NOGARET, Laurent BRUNEL, Sébastien KUBANI, JP OZIL, Georges RIBOT, Céline LINGERAT, Ophélie COEURDACIER DE GESNES, Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT.

## Absents :

Loic VIOLLIOT donne procuration à Jerome NOGARET  
Christian PRIVAT donne procuration à JP OZIL

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

## Objet de la Délibération

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le compte primitif 2021 devra être validé dans le système informatique sur la base des reports établis à la clôture de l'exercice 2020, suite au vote de ce jour du compte administratif 2020, le budget primitif 2021 du budget principal M14, dépenses et recettes des deux sections (investissement et fonctionnement) est voté par l'ensemble du conseil à l'unanimité,

Dépenses Investissement : 517 690 €

Recettes Investissement : 517 690 €

Dépenses Fonctionnement : 587 799 €

Recettes Fonctionnement : 587 799 €

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture		publication		notification	
le	13/04/2021	du	13/04/2021	du	13/04/2021

